

janv-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
03-janv	J'aimerais avoir une carte des spots publics avec les réglementations pour savoir quels spots sont pêchables sans être hors la loi et quels spots sont pêchables en float tube car je vais investir ce mois ci.	La réglementation assimile le float tube à une embarcation: donc partout où les embarcations sont autorisées vous pouvez pêcher en float tube En ce qui concerne la GN , seul pour l'instant l'étang de la croix rouge à Basse Goulaine est autorisé au Float tube uniquement dans la partie parallèle à la Loire. Autrement tous nos lots rivières sauf le canal de la Martinière et Champs neufs. Si vous souhaitez des infos plus détaillées contacter le collectif carnassiers de la Gaule Nantaise. Ci dessous flashcode de la FD 44 qui vous renvoie vers la carte interactive des spots en 44 si non ci dessous lien vers cette même carte https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1hHyZpOIWuWieVSBsKuS9ANQu54&ll=47.377265950704256%2C-1.726130000000012&z=9 Notre site à d'ailleurs été mis à jour suite à votre demande
14-janv	Ma demande a pour but de savoir où trouver le livret qui accompagne l'achat de la carte de pêche. Celle-ci a été achetée par internet.	voir notre site internet www.lagaulenantaise.fr rubrique "pratique de la pêche" http://www.lagaulenantaise.fr/index.php/pratique-de-la-peche/guide-pratique-de-la-peche-en-loire-atlantique . Vous pourrez le consulter et le télécharger Si vous souhaitez une version papier, passez au siège de la GN 1 rue Traversière 44300 NANTES le vendredi apm 15h-18h Si non au siège de la FD44 en pièce jointe notre livret 2017

févr-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
02-févr	Du côté du pont aux Prêtres sur le Cens, à gauche à 100m en remontant vers le bourg, il y avait encore quelques années des refuges naturels à vairons. Hélas ! Nantes Métropole est passé par là en les supprimant, ce qui est très surprenant et qui fait que le vairon se faire rare maintenant. peut être pourriez-vous en reconstruire quelques uns avec des pierres récupérées dans le lit de cette belle rivière. Par contre en février, il y aura beaucoup d'eau. Il faudrait attendre septembre.	je transmets à la FD44
03-févr	S'il me prenait l'idée d'aller pêcher des petits vairons dans le Cens : comme c'est en no kill ; dois-je les remettre à l'eau ?	j'ai vérifié auprès de la garderie fédérale avant de vous répondre...Tous les poissons doivent être remis à l'eau dans la zone no kill, sauf les nuisibles (voir arrêté ci joint)Donc si vous voulez garder des vairons vous pouvez pêcher en aval de la rocade (attention asticot interdit) ou en aval du Pont du Cens sans restriction Désolé c'est un peu compliquémais les lois françaises!!!!!!
10-févr	Je viens avec mon fils de 12 ans à Nantes du 18 Février au 20 .Il souhaiterait pêcher et a de l'expérience.Je recherche un lieu pour pêcher mais aussi des personnes (expérimentées) qui pourraient être avec lui Y a t il des activités particulières à cette période? Ou des personnes qui pourraient nous guider.	nous n'avons pas d'activité prévue dans cette période Les lieux ça ne manque pas, mais la pêche des carnassiers est fermée..... Vous pouvez contacter Jean Claude Grignard 06 62 72 05 31, guide de pêche professionnel, qui pourra vous apporter une réponse suivant le type de pêche recherchée en cette saison vous pouvez pêcher au nord à la bore de mauves et au sud à l'étang de la filée
13-févr	Je salue l'excellente initiative de renouveler l'opération truites dans différents lots de pêche à l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite.(ça permet à de piètres pêcheurs comme moi de prendre avec plaisir un poisson dans la saison!)Pour que tout pêcheur puisse pleinement et tranquillement en profiter ,ne serait il pas possible d'envisager l'obligation d'une seule canne pour cette journée? (ou en débattre à l'A.G.)L'an dernier la confusion a régné et étant personnellement arrivé vers 9h à l'étang de Brossais j'ai croisé de nombreux pêcheurs qui avaient déjà "leurs" 3 truites et s'en allaient sans doute sur un autre lieu en faire à nouveau 3 rapidement grâce à leurs 3 cannes.Ces pêcheurs avec 1 canne pourraient profiter plus longtemps du plaisir de prendre du poisson.S'il s'agit pour eux de prendre le maximum de truites en le moins de temps possible,il faudrait leur faire savoir qu'il y a un lieu pour cela,c'est la poissonnerie !	Nous sommes de votre avis. Nous allons donc rédiger le règlement dans ce sens (comme sur le Cens!) Pour votre info des truites farios seront déversées dans le Cens et des truites arc en ciel dans les étangs du Brossais, la Clérisière, le Grand étang, le Fromenteau et le Breuil. D'autres plans d'eau dans le département mais la liste de la FD44 n'est pas encore parue PM AG le 04 mars à la Beaujoire avec entrée gratuite au salon de la pêche
13-févr	ce serait un cadeau pour un jeune adolescent de 13 ans, journée découverte le samedi 17 juin 2017, jusqu' à quelle date peut se faire l'inscription ?	JC GRIGNARD 06 62 72 05 31 prend contact avec vous
15-févr	J'aurai une question réglementation à poser : Pour la pêche du brochet, l'utilisation d'hameçon inox est-elle autorisée ? J'ai feuilleté la brochure 2017 et son annexe Réglementation et je n'ai rien vu ou alors je suis passé à côté.	à ma connaissance pas d'interdiction, nous nous renseignons auprès de la FD44 par contre nous déconseillons fortement l'utilisation d'hameçons inox, qui n'apportent aucune valeur ajoutée à la pêche en eau douce. Ces hameçons ne sont pas dissous par les sucs gastriques des poissons ce qui les condamnent à court terme en cas d'ingestion, notamment dans le cas de la pêche au vif A noter que dans les concours pêche en mer les hameçons triple et inox sont strictement interdits; pour notre concours carnassiers au posé les hameçons inox sont interdits
22-févr	je voulais s'avoir comment je peut m'abonner a newsletter s'avoir comment sa marche et si cela est payant	pas de problème : on vous ajoute sur la liste c'est gratuit et mensuel vous pouvez également consulter notre site internet qui est mis à jour régulièrement
26-févr	la pêche au leurre et elle autorise au parc de la filée au sorinière pour la pêche à la truite?	il n'y a pas de lâchers pour l'ouverture cette année à la Filée (voir site internet) La pêche aux leurres est interdite jusqu'au 1er mai sauf en 1ère catégorie qui ouvre le 11 mars (ex le Cens)

mars-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
01-mars	Petite question concernant l'ouverture de la pêche à la truite : va t'il y avoir un lâcher de truites a l'étang de Chantemerle situé à Montbert pour l'ouverture ?	Non, pas cette année Par contre il y aura un lâcher à la planche
02-mars	Pour participer à l'assemblée générale de samedi (sans prendre part au vote) , faut-il obligatoirement avoir sa carte pour l'année 2017 ?	Pour assister à l'AG de la GN, il faut impérativement avoir la carte GN 2017
03-mars	Bonjour, Je suis pecheur PYRENEEN de la TRUITE FARIO au toc et je souhaiterais savoir où je peux pratiquer ma passion Combien de km la première rivière en première catégorie avec de la vraie truite FARIO	Il n'y a une seule rivière de 1ère catégorie en 44 le Cens au nord à Orvault et Sautron Il n'y a que la fario2 secteurs un libre 3 truites par jour taille 26cm sur orvault Le reste en no kill hameçon simple sans ardilion Ce n'est pas un gave ! Mais au toc c'est sympa Voir autrement d'autres rivières en 2ième cat avec lâchers fario consultez notre site internet il y a tous les détails

11-mars	Comme de nombreux pêcheurs nous avons participé à l'ouverture de la truite ce jour au plan d'eau de Machecoul. (en place 7 h à 16 h) Comme la plupart des pêcheurs nous avons scrupuleusement respecté le règlement soit 1 canne, 3 prises de truites maximum dont une grosse maxi, pas d'appât. La rumeur qui a couru cet après midi que certains pêcheurs positionnés sur la "plage" se sont crus autorisés à enfreindre le règlement et seraient partis dans la matinée avec un nombre de prises largement supérieur à celui indiqués sur le règlement. Nous nous posons des questions: Que font les "gardes" sur place sinon vérifier très rapidement les cartes de pêches et participer à la kermesse de la plage non alevinée mais avinée. Pourquoi le nombre de prises n'est-il pas contrôlé ? D'autant qu'aux dires d'un des "gardes" rencontré mercredi au plan d'eau de BOURGNEUF, aucun passe-droits ne serait toléré cette année sauf pour les copains vraisemblablement. Comment comptez-vous expliquer aux "papys" qui pêchaient à côté de nous et qui sont partis sans se poser de questions et respectant le règlement des 9H30 heures d'avoir leurs trois prises mais désolés que la partie de pêche soit si	Réponse Garderie fédérale C'est là tout la difficulté de la garderie qu'elle soit professionnelle ou bénévole. Il y a toujours les viandars qui prennent plus que mesure notamment des truites sous prétexte qu'elles vont crever ou qu'il faut rentabiliser la carte!! La règle est normalement égal à tous certain se sentent quelque fois au dessus...mais la désillusion est grande quand la garderie devient intrusive, là je parle de gens verbalisés avec 17 truites!
11-mars	je voulais savoir dans quelle coin pêché le silure j'ai entendu en Loire ou la sévère mes je connais pas du tout si vous pouvez me conseiller des coins merci	Les postes sont extrêmement nombreux ! En Sèvre je peux vous conseiller de pratiquer en aval de la Chaussée des Moines (à Vertou). Si vous avez un Bateau (ou Float-tube) vous pourrez naviguer plus largement sur la rivière, outre les fosses, vous trouverez les silures en bordure, sous les frondaisons des arbres (les berges sont assez abruptes, vous aurez rapidement une belle profondeur) En Loire commencez par le pont de Thouaré (partie du bras principal, en rive gauche) le courant est puissant donc les poissons très combattifs ! Ensuite vous en trouverez régulièrement, surtout au niveau des épis (en tête). Pêchez principalement pendant la marée descendante (vous trouverez les horaires pour Nantes sur le site du port) Vous trouverez des plaquettes "Comment pêcher" sur notre site internet www.federationpeche44.fr (page d'accueil, tout en bas) avec des spots au dos de la plaquette M BECKER ED44.
13-mars	J'aimerais savoir si des contacts ont été pris avec EDF-ERDF concernant le poteau électrique situé sur la presqu'île au PONT DE L'OUEN. Depuis plus d'un mois celui-ci est couché, presque à toucher l'eau. Peut-être faut-il attendre que la ligne électrique cède sous les contraintes du poteau couché, que le câble électrique se retrouve dans l'eau, et qu'un malheureux pêcheur se retrouvant les pieds dans l'eau en subisse les conséquences. Il y a beaucoup de pêcheur de carpes qui affectionnent le coin à proximité du poteau, ainsi que des pêcheurs aux leurres. Cela fait 1 an 1/2 que le poteau penche EDF/ERDF était forcément au courant puisque de l'élagage à été fait autour des poteaux à proximité. Si un tel accident venait à ce produire : à qui reviendrait les responsabilités : EDF, MAIRES des communes concerné, La gaulle Nantaise pour sa gestion des plans d'eau ?????????? Cela me révolte un peu que rien ne soit fait, depuis si longtemps que je vois ce poteau penché.	Bien évidemment le nécessaire a été fait par ERDF, la ligne a été coupée, si par malheur le poteau s'affaisse, aucun danger puisqu'il n'y a plus de courant dans la ligne.
15-mars	Je voulais savoir si pendant les vacances de paques il y avait un stage de prévu. Mon fils de 9 ans pratique la pêche depuis 3 ans et il aurait aimé faire un stage ainsi que son cousin de 11 ans. Je voulais donc avoir des renseignements sur les dates, le lieu et le coup du stage. Merci de votre réponse.	Je transmets à JC GRIGNARD qui va vous contacter
15-mars	Si je veux aller sur le parcours nokill truite, dois-je m'acquitter d'un timbre supplémentaire ou l'echo suffit ?	Oui l'EHGO suffit
16-mars	En me promenant j'ai trouvé un étang rue de la persévérance à Nantes et je voudrais savoir si il était libre d'accès avec ma carte de pêche	Nous ne connaissons pas cet étang donc privé il faut l'accord du propriétaire voir mairie éventuellement
19-mars	Une nouvelle fois constatation de pollution boire de Mauves. De nouveau châssis automobile ont été jetés à l'eau. Également des sacs poubelles que j'ai ouvert et retrouvé une identité sur une lettre j'ai contacter la personnes via les réseaux sociaux aucune réponse...	Pour faire suite à votre mail au sujet des incivilités à la Boire de Mauves, vous signaler avoir trouvé une enveloppe, pourriez vous me donner le nom et adresse de cette personne, si toutefois ces renseignements sont sur l'enveloppe.
22-mars	Dans le cadre des "animations" un concours mouche est prévu à la FILEE le 8 avril s'agit-il d'un concours spécifiquement "truite" ?	C'est un concours pêche à la mouche vous trouverez le règlement ci joint vous pouvez vous inscrire directement sur le site
25-mars	mon CE rembourse les cartes de pêche, mais j'ai besoin d'une facture. Cela est-il possible d'en éditer une	Pas de problème envoyez nous vos coordonnées et le n° de la carte ou une copie

avr-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
01-avr	Mon fils 13 ans pêche de lui même par passion: je souhaiterais l'inscrire à un stage afin de le perfectionner, auriez vous un stage à me proposer pour les vacances de pâques semaine 16 ? Si oui de quel pêche et à quel coût ?	JC GRIGNARD vous rappelle
04-avr	J'ai échangé la semaine dernière avec une personne de la Gaulle Nantaise, au parc de la Filée aux Sorinières, sur le concours de pêche à la mouche de samedi prochain. Cette personne m'a dit que la mise à l'eau des truites aurait lieu cette semaine. Est-il possible d'y assister ? Si oui et si ce n'est pas déjà réalisé, merci de me dire le jour et l'heure de mise à l'eau	J'ai pris note de votre demande pour assister à l'alevinage truites à l'étang de la filée, pour le concours mouche du samedi 8 avril. Je suis désolé de ne pouvoir vous donner satisfaction, mais la politique de la Gaulle Nantaise est de ne pas communiquer les dates des alevinages.
07-avr	Le Bouguenais Sport Canin organise les 10 et 11 Juin prochain un concours de campagne. Ce type de concours comporte ce qui est appelé un rapport à l'eau (objet lancé dans l'eau que le chien doit retrouver et rapporter). Nous aurions besoin d'utiliser la partie de l'étang située vers le club pour réaliser cet exercice. Je viens par ce mail vous demandez l'autorisation d'utiliser votre étang dans le cadre stricte de ce concours. Je me tiens à votre entière disposition pour discuter des modalités précises et des conditions éventuelles	Pour faire suite à votre demande; à titre exceptionnel nous vous donnons l'autorisation d'utiliser une partie de l'étang pour votre concours de campagne les 10 et 11 juin. Toutefois la gaulle nantaise décline toute responsabilité de ce qu'il pourrait arriver au chiens. En effet nous devons vidanger cet étang à l'automne, comme vous avez pu le constater l'herbe y prolifère, donc nous ne pouvons garantir la qualité de l'eau. Une fois l'étang vidangé, il restera 1 an à sec soit environ jusqu'à l'automne 2018.
10-avr	Pour le suivi de la qualité biologique des cours d'eau, nous devons effectuer des pêches électriques d'inventaire piscicole dans le cadre de l'étude : Programme de surveillance des cours d'eau - hydrobiologie - Bassin Loire-Bretagne C'est pour cette raison que nous souhaitons vous demander de nous accorder l'autorisation de réaliser une pêche à l'électricité sur les lots de pêche de votre association.	Pour faire suite à vos demandes d'autorisation de pêches électriques, je ne peux pas vous donner l'autorisation sur les sites suivants: Etang Hervé Carquefou-Rau Goulaine-Boire de la Roche à st Julien de Concelles. Ces lots n'étant pas à nous. Pour le lot de la Chézine, je vous donne l'autorisation.
19-avr	Si on ne peut pêcher qu'avec 2 hameçons par canne je suppose que le trident sur une cuillère est interdit ?	Il existe 3 types d'hameçons: simple, double et triple branches (distance entre branches > 20mm interdits) 2 hameçons maxi par ligne ou par leurre quelque soit le type choisi donc une cuillère ou leurre conforme avec un ou deux triples... par contre les leurres type mer avec 3 triples sont interdits

mai-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
------	-----------	----------

05-mai	est-il possible de pêcher à la journée sur le grand étang de Machecoul si oui faut-il absolument une carte de pêche? quel est le tarif pour une pêche a la journée et combien de cannes pouvons nous avoir?	oui et il faut une carte de pêche journalière à 10€ vous pouvez vous la procurer chez notre dépositaire "le pêcheur du pays de retz" ou par internet en indiquant code postal 44300 La réglementation est la réglementation générale pour cet étang (4 cannes) voir site internet
09-mai	Je suis un pêcheur du bord de mer aux leurres et j'ai vu que vous proposez des stages débutants pour le carassin aux leurres. j'aimerais beaucoup découvrir cette pêche. J'ai vu qu'il y avait un stage le 20 mai, mais si j'ai bien lu il est complet. Y a t'il d'autres stages proposés sur cette thématique ?	le prochain stage est programmé en octobre voir site rubrique "stage de pêche 2017" si les dates vous conviennent svp confirmer votre inscription à JC GRIGNARD, (06) 62 72 05 31
16-mai	Sauriez vous s'il existe des horaires de marées pour le site de La Pierre percée (44450) ? A moins qu'il faille se contenter des horaires de Nantes ?	Pas à ma connaissance désolé
16-mai	Je viens de prendre ma carte de pêche à l'année à la Gaule Nantaise (74€). Je souhaitais savoir s'il était possible d'avoir de la documentation pour savoir quels sont les lots de pêche sur lesquels je suis autorisé à pêcher avec ma carte.	Vous trouverez toutes les infos sur notre site et sur le site de la FD44 Si vous souhaitez un support papier il faut vous procurer le guide fédéral disponible à la FD44 ou chez un dépositaire (ex décathlon): il vous suffit de le demander c'est gratuit: ou passez à notre siège en prenant rdv au 0680279171 sachez que vous pouvez pêcher partout sur le domaine public ainsi que sur le domaine privé des AAPPMA (réciprocité départementale) Sur le reste du domaine privé il faut l'autorisation du riverain qui est propriétaire du droit de pêche
17-mai	Je suis titulaire d'une carte de pêche à 74€. Je souhaiterais pouvoir aussi pêcher avec des nasses. Je crois avoir compris qu'il fallait demander une licence particulière. Pouvez-vous me dire comment procéder ?	tout dépend où vous voulez pêcher sur le domaine public il faut une licence (voir site ADAPAEF) sur le domaine privé vous avez droits à un certain nombre d'engins (ex 3 bosselle) mais il faut avoir l'accord du propriétaire du droit de pêche et les déclarer à la DDTM (voir guide de pêche fédéral) pour plus de détails appeler la FD44 (02) 40 73 62 42
22-mai	j'ai repris la carte de la gaule nantaise pour pouvoir pecher dans la boire de mauves grosse déception 60 cm de fond qui est rempli d algues noires que des poissons chats qui mordent pas etonnant que j'étais le seul pêcheur au prix ou est la carte.....on se demande ou va tout l argent. j habite au cellier.il y a eu 150 000 € pour restaurer "la boire du cellier", alors qu'il manque 1.5 metre d hauteur d eau La loire a du rentrer peut être une semaine cet hiver...quel beau gachis.,Dimanche matin,seul a la peche a la boire de mauves "quel plaisir" de pecher 3 poissons chats dans 60 cm d eau. au lieu de dépenser de l argent a aleviner pour les concours de peche vous feriez mieux de restaurer le milieu	Sur le premier point, la restauration de la Boire du Cellier est inscrite au plan Loire les travaux commenceront en 2018 (l y a déjà du nettoyage de commencé).Pour les 150 000€ adressez vous à voies navigables de France. Cela ne concerne aucunement la gaule Nantaise. 2ème point: Le peu d'eau qu'il y a dans la Boire de Mauves n'est pas de notre fait, nous sommes comme tout un chacun tributaire de la météo, vous n'allez pas nous reprocher la faible pluviométrie que nous avons eu cette année, qui a bien entendu fait baisser les niveaux d'eau. 3ème point tout est lié, ces algues noires viennent aussi du manque de précipitation, ce sont des herbes en putréfaction. 4ème point: La je suis très surpris, c'est la première fois que l'on nous reproche d'aleviner. Vous me dites que nous alevinons pour les concours de pêche, je me permets de vous signaler que nous alevinons pour tous les pêcheurs. Je vous rappelle quand même que depuis le début de l'année il n'y a eu un seul concours.5ème point Vous parler de restaurer le milieu, mais cela est impossible, la Boire de Mauves (1,8Km)ne pouvant pas être vidangée. En admettant cela coûterait une fortune. Je tiens quand même à vous signaler que sur une carte à 74€ nous ne touchons que 15€
22-mai	nous possédons un voilier a la chapelle sur erdre. ne connaissant pas la réglementation du coin sur la pêche, nous souhaiterions savoir s'il est possible de pêcher de notre bateau entre suce sur erdre et le pont de l'autoroute.de même, est il nécessaire de prendre une carte de pêche à mon nom et une au nom de mon fils (seuls débutants a vouloir se lancer) si une seule canne à pêche est sorti ?	pas de souci pour pêcher à la ligne depuis votre bateau (sauf à la traîne, interdite en eau douce)Les cartes de pêche sont nominatives votre fils est seul à pêcher, sa carte suffit (CARTES ANNUELLES)-12ans 6€12-18ans 20€pour vous 30€ VOIR TOUTES LES INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET Si pas clair....appelez le 0680279171
24-mai	Domiciliée à Nantes, je souhaiterais acheter une carte de pêche découverte femme, Je souhaiterais savoir si avec cette carte, je peux pêcher occasionnellement dans le lac de saint calais dans la Sarthe, (catégorie 1), lorsque je vais chez mon fils qui réside près du lac ? dans l'attente de votre réponse, avec mes remerciements,	La carte découverte femme vous coûtera 32€ et vous permet de pêcher dans tout le département mais également dans les lots de l'entente halieutique de grand ouest: vous n'avez droit qu'à une ligne...Si vous souhaitez pêcher à plusieurs lignes il faut prendre la carte MAJEURE à 95€... ATTENTION! il semblerait qu'il y ait une réglementation spéciale sur le lac: renseignez vous auprès de l'AAPPMA localeAAPPMA Saint-Calais " La Gaule Calaisienne"Coordonnées La Guignardière72320 VALENNES (adresse du Président)72120 SAINT-CALAIS tél : 06.95.46.84.27 Président : M. Philippe BAUGÉ
28-mai	Lors d'une sortie le weekend dernier, j'ai eu la désagréable surprise de trouver un parechoc de voiture, machine à laver, sacs poubelles.... dans le lit de la rivière l'ognon au village la basse menantie en dessous le pont. Je peux vous envoyer quelques photos si vous le souhaitez. Cela m'enrève de voir des gens prendre la nature pour une poubelle alors qu'à 5 km il y a la déchetterie de rezé	nous avons mis un article sur notre site et avons prévenu la mairie de Pt St Martin

juin-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
06-juin	Je suis pêcheur de la carpe et je voulais savoir si il y en avait au pont de l'ouen, si il y en a des grosses ou pas.Je voulais également savoir dans quelle partie de l'étang elles étaient plutôt situées? Enfin je voudrais savoir si vous avez des renseignements sur la profondeur du marais?	oui il y a de la carpe au Pont de l'Ouen Le secteur prisé est l'étang amont (Claude Dupas) La hauteur maxi est -2m Si vous souhaitez plus de renseignements sur la pêche de la carpe, contactez notre collectifcarpe@orange.f
07-juin	Nous souhaiterions à 3 personnes organiser une partie de pêche à l'écrevisse au pont de l'Ouen. Est ce possible? Quelles sont les règles à respecter? Je vous remercie de m'informer sur ces sujets.	oui c'est possible toute l'année mais avec une carte de pêche individuelle....Soit une carte journalière (10€) soit une carte annuelle départementale (74€ pour une personne majeure)Vous avez la possibilité d'utiliser maximum 6 balances réglementaires simultanément Vous pouvez obtenir vos cartes de pêche directement sur notre site internet ou chez notre dépositaires de la Chapelle Basse Mer (Super U)qui vous remettra le dépliant fédéral sur la réglementation dans le département
18-juin	Allant en vacances en Corse du sud cet été je voulais savoir si je pouvais pêcher avec ma carte de pêche EHGO à 95 euro	extrait EHGO "Tous les pêcheurs détenteurs de la vignette E.H.G.O. peuvent pêcher, non seulement dans les 37 départements de l'Entente, mais aussi et sans vignette supplémentaire, dans les 37 départements qui adhèrent au Club Halieutique Interdépartemental et dans les 17 départements de l'URNE. La carte interfédérale est proposée au prix unique de 95€, vous donnant l'autorisation de pêcher dans 91 départements." La Corse adhérent au CHI, pas de souci pour vous Ci joint lien vers FD CORSE pour connaître les parcours: attention beaucoup de réserves de pêche http://www.federationpeche.com/20/index.php
21-juin	en voulant prendre une carte de pêche pour la journée sur internet on me dis ceci: "La carte munie de la CPMA devra être présentée lors de tout contrôle sous peine de verbalisation."est-ce un timbre annuel qu'il faut prendre en plus pour la journée? est-ce obligatoire pour pêcher au grand étang de Machecoul.	pas de souci: la part CPMA est incluseDonc vous pouvez pêcher sans crainte avec votre carte à la journée à Machecoul, mais également dans tout le département (réciprocité) Pour votre info voici la répartition de la cotisation carte à la journée à 10€ CPMA 3.20€ FD44 3.30€ AAPPMA 3.50€

25-juin	Je vais passer une semaine de vacances à Heric tout près de l'Herdre pouvez vous m'indiquer la réglementation en vigueur ici et quelle carte de pêche je peux avoir . Je viens de Saintes en Charente Maritime et je pêche le carassin	ça dépend..... Si vous avez le timbre interdépartemental (CHI) pas de souci vous pouvez pêcher partout en 44 (accord avec EHGO)Si vous ne l'avez pas plusieurs solutions pour vous l'acheter: il vous en coûtera 30€ pour l'année en cours, valable dans 92 départements en France soit prendre une carte départementale à la journée 10€ /joursoit prendre une carte hebdomadaire à 32€: mais comme vous avez déjà payé la CPMA (part 12.30€) il en vous coûtera seulement 19.70€ A vous de choisir.....En ce qui concerne la réglementation je vous joins la plaquette départementale Toutes ces infos sont disponibles sur notre site internet www.lagaulenantaie.fr rubrique <i>pratique de la pêche: cartes de pêche et réglementation</i> Le guide pratique est quant à lui téléchargeable adresse ci dessous http://www.lagaulenantaie.fr/index.php/pratique-de-la-peche/quide-pratique-de-la-peche-en-loire-atlantique Bon séjour en 44
26-juin	Je suis de passage sur La Chapelle Basse Mer le week-end prochain et j'aurais aimé savoir s'il existe des zones interdites de pêche sur la Loire (réserve permanente/ temporaire) Je n'ai pas réussi à trouver d'informations précises sur ce sujet	vous trouverez ces infos dans l'arrêté préfectoral annuel Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.lagaulenantaie.fr rubrique <i>pratique de la pêche/réglementation en pièce jointe l'arrêté préfectoral</i>
30-juin	Le float tube est-il autorisé au pont de l'Ouen?	le float tube étant considéré comme une embarcation la réponse est non

juil-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
03-juil	Merci de me dire comment il faut procéder pour pouvoir s'inscrire aux journées découverte à Boire de Mauves des 26/08 et 30/09 et 7/10. Mon fils a 8.5 ans et est passionné de pêche mais est débutant.	veuillez svp appeler JC GRIGNARD 06 62 72 05 31 pour inscription et renseignements
27-juil	A la rubrique "cartes de pêche", j'ai lu que vous parliez de carte "majeure" et de carte "mineure". S'agit-il de cartes pour personnes majeures ou mineures ou cela a-t-il une autre signification ?	la carte de pêche personne mineure s'adresse aux jeunes de + 12 ans et -18 ans la carte de pêche personne majeure s'adresse au + de 18ans

août-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
27-août	Bonjour, j'ai un petit étang ou il y a pas mal de carpes et gardons, le niveau de celui-ci est au plus bas 0,50 à 0,80 J'ai peur que les poissons crèvent, si il ne pleut pas rapidement. Ne sachant à qui m'adresser et si cela vous intéresse de les récupérer pour les mettre dans l'un de vos étangs ou ailleurs	Pour faire suite à votre message, cela pourrait nous intéresser. le seul petit problème c'est qu'il n'y a que la Fédération de pêche qui peut transporter du poisson, les AAPPMA comme nous ne sont pas autorisées. Je vais donc prendre contact ce lundi avec la FD 44, et ne manquerai pas de vous informer de sa décision réponse de la Fédération de pêche 44. Une AAPPMA ne peut pas récupérer du poisson chez un particulier. Une AAPPMA ne peut aleviner que du poisson provenant d'un établissement piscicole agréé. En effet, en cas de maladie dans la population piscicole de l'étang cela peut être dangereux. Seul un pisciculteur agréé pourra récupérer le poisson. Nous avons eu pas mal de sollicitation à ce sujet durant l'été,
28-août	Bonjour, secrétaire de l'association "Par 4 chemins - cavalier and co" réunissant les cavaliers sur la commune de Coueron et des environs, nos adhérents nous demandent un retour par rapport à la législation concernant les cavaliers sur le lac de Beaulieu à Coueron. En effet, le lac est autorisé aux chevaux seulement sur une partie et nos adhérents se demandaient la raison. Nous souhaitons que la cohabitation chevaux/ marcheurs/ pêcheurs se passe bien et nous sensibilisons les cavaliers sur le respect des règlements et aussi sur les allures à adopter dans les zones de rencontre. Nous avons demandé un retour à la mairie qui nous a informé que c'est vous qui aviez la gestion du lac. Nombre de cavaliers apprécient passer par le lac ce qui motive ma demande afin que nous puissions voir ensemble les conditions de passage. Si nous pouvions discuter de tout cela ce serait avec plaisir	J'ai bien pris connaissance de votre demande, mais je ne puis donner suite pour l'instant. En effet nous avons eu énormément de problème avec cet étang, perte de 4 tonnes de poissons il y a 2 ans, et dernièrement forte mortalité d'oiseaux, la cause le botulisme. De plus, nous avons eu des problèmes avec les cyanobactéries, un chien entré dans l'eau le matin était paralysé le midi. Vous comprendrez donc que pour l'instant je ne puis vous donner l'autorisation, je ne voudrais surtout pas que les chevaux se mettent à boire l'eau de l'étang. J'ai une réunion en Mairie ce 11 septembre, nous allons prendre les décisions pour cet étang. Ensuite nous avisons
29-août	Je souhaiterais faire des parties de pêches avec mes enfants sur bouguenais ou aux alentours. Est-il possible de pêcher à l'étang du breuil ou celui de la ville au Denis? Ou peut-être auriez-vous un bon endroit ?	En ce qui concerne la Ville au Denis pas de souci il a été aleviné contrairement à l'Etang du Breuil dont la vidange est prévue cette année avec un a sec dans la foulée Autrement vous avez le parc de la Filée aux Sorinières ou l'Ognon à Pont St Martin

sept-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
08-sept	Je suis résident sur la commune de Bouguenais. Nous disposons de deux beaux plans d'eau situés à la ville au Denis et au bois du breuil. J'aurais aimé savoir quels poissons se trouvent dans ces eaux et si vous en connaissez les proportions. Je pêche plus particulièrement le carassin. Aussi pouvez-vous me dire si un nettoyage de ces sites était prévu ?	En ce qui concerne la Ville au Denis pas de souci il a été aleviné contrairement à l'Etang du Breuil dont la vidange est prévue cette année avec un a sec dans la foulée En majorité vous trouverez des poissons blancs, peu de carassiers Autrement vous avez le parc de la Filée aux Sorinières ou l'Ognon à Pont St Martin pour les carassiers
24-sept	Pouvez-vous me confirmer la date et les conditions du concours prochain carassiers et donc brochet à la Boire de Mauves?	le concours aura lieu le 25 novembre 2017 au pont de la Boire de Mauves à la Chapelle Basse Mer: l'affiche est en cours

oct-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
10-oct	J'ai une carte annuelle de la gaulle nantaise, cette carte me permet-elle d'aller pêcher au Cellier lieu dit Beau Rivage (Loire)	Pas de souci c'est dans le 44 donc la réciprocité s'applique Attention si vous allez dans le 49 il vous faut le timbre interfédéral pour avoir les mêmes droits
10-oct	Je voudrais m'inscrire au concours du 25 novembre comment faire?	vous envoyer votre bulletin d'inscription (ou sur papier libre) avec votre chèque au siège de la GN Votre inscription sera effective dès réception
18-oct	Je souhaiterais offrir la carte de pêche 2018 à mon fils. A partir de quelle date il sera possible d'en acheter une ? Actuellement, il n'y a que la carte 2017.	Les cartes 2018 ne seront pas disponibles avant le 15 décembre 2017 Les infos seront mises en ligne sur notre site internet www.lagaulenantaie.fr Si vous avez une imprimante vous pourrez la commander chez vous Sinon allez chez un de nos dépositaires voir liste sur site
31-oct	J'ai un petit fils qui allait régulièrement à la pêche avec son père. Mon épouse et moi avons l'idée de l'inscrire à vos Journées initiation pêche au coup 2018. Pouvez-vous m'informer de la procédure et des frais demandés	je transmets votre demande à Jean Claude Grignard qui va vous contacter (si vous pouvez donner un n° tél?) Pour le contenu de stages proposés voir site internet rubrique: pratique de la pêche /stages et formation les sessions 2018 ne sont pas encore programmées

nov-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
03-nov	Je suis Propriétaire d'une carte Majeure (95€) mais cotisant pour une AAPPMA en Ile-et-Vilaine. Je voulais savoir s'il y a une réciprocité pour pêcher à le Pont de Louen 44430 Le Roux- Bottereau bien que ce lieu apparaît dans la carte virtuelle des lieux de pêches réciprocité 44. Je ne veux pas me mettre en infraction.	pas de souci vous pouvez pêcher au Pont de l'Ouen attention réglementation particulière Plan d'eau amont pêche carassiers interdite plan d'eau aval carassiers autorisé en no kill pêche au vif interdite 2 cannes maxi

04-nov	Est-ce que la carte est valable uniquement de Janvier à Décembre, ou peut-elle être prise n'importe quel mois de l'année et être valable pour un an. Ou est-il possible de la prendre pour un certain de mois.	oui la carte annuelle est valide du 1er janvier au 31 décembre inclus de l'année en cours Autres possibilités: la carte journalière ou la carte hebdomadaire voir détails sur notre site internet
04-nov	Je prend mon permis en Sarthe et je pêche occasionnellement en Loire Atlantique avec une canne au leurre. Je sais que j'ai le droit à une canne dans toute la France sur le domaine public. Comment savoir si un endroit est public ou privé ? Quelque exemples: L'erdre (chantrerie) ? ; la Sèvre ?.	Vous avez les infos sur la plaquette de la FD44 téléchargeable sur le site de la gaule Nantaise et aussi celui de la FD44 ; Je vous la joins. Pour le 44 lavilaine le canal de Nantes à Brest les étangs de Vioreau la Provotière et Bout de Bois, l'Erdre de Nord sur Erdre à la confluence avec la Loire la sèvre depuis Monières à la confluence avec la Loire et la Loire de Cordemais jusqu'au 49
06-nov	J'ai une question SVP concernant la boire de Mauves. Ce coin est-il publique (car lié avec la Loire) ?	Non , c'est du domaine privé: la boire et les terrains coté Nord appartiennent à notre AAPMA
12-nov	J'ai pu voir que l'étang le plus grand du Parc de la Gournerie avait été vidé et qu'il était en travaux. J'aurais voulu savoir si le poisson avait été mis dans le petit étang ou ailleurs ?	Le petit plan d'eau sera aleviné cette année: le plan d'alevinage est en cours de rédaction. Pas facile cette année car les pisciculteurs auront du mal à fournir du poisson à cause de la sécheresse (perte de rendement des étangs) Les infos seront mises sur le site
15-nov	je souhaite inscrire mon petit garçon 9 ans à la gaule nantaise. Pouvez vous m'en dire un peu plus, puis je l'inscris en cours d'année ?	> Avec la carte de pêche annuelle de la Gaule Nantaise, nous vous proposons deux solutions Soit des journées découvertes programmées de mai à octobre 1/2 journée le programme 2018 n'est pas établi: c'est gratuit Contact Jean Claude GRIGNARD, 06 62 72 05 31 lien vers site http://www.lagaulenantaise.fr/index.php/Cours théorique et rassemblement sur le site de la "Maison bleue", 30€ à l'année Sortie pêche au Pont de l'Ouen, étang privé ou autre suivant météo Contact Alain GIRARD, 06 24 78 27 46 lien vers site http://www.lagaulenantaise.fr/index.php/pratique-de-la-peche/initiation-perfectionnement/atelier-peche-nature
16-nov	est ce que la Boire de Mauves fermera après l'alevinage des carnassiers vous n'en parlez pas sur votre site	effectivement j'ai omis de préciser que la Boire de Mauves est fermée du 20 novembre au 01 décembre inclus Je mets à jour le site merci de l'avoir signalé
18-nov	puis je avoir des infos sur cet étang de Vigneux de Bretagne Poissons ? Pêche autorisée ?	c'est étang n'est plus un lot de la gaule nantaise la convention avec le Conseil Général n'a pas été renouvelée la cause? étang "squatté par les zadistes", plaintes répétées des pêcheurs concernant la sécurité.....Le plan d'eau étant une eau close, le droit de pêche appartient au CG donc théoriquement il faut une autorisation de propriétaire pour pêcher.... L'étang n'est plus aleviné depuis 2 ans, désolé
18-nov	Bonjour je viens vers vous, pour vous demandez si l'année prochaine, y'aura besoin d'une carte pour aller pêcher à l'étang des dervallieres.	Nous ne savons pas vous répondre C'est étang est du domaine privé et non géré par une AAPMA: svp adressez vous à la mairie
25-nov	Depuis quelques années le secteur du gesvres est passé no-kill et pêche au posé interdite. Avez vous déjà été pêcher au leurre la bas? Il est juste impossible de pêcher dans se secteur au leurre, aucun spot de pêche. Beaucoup trop d'arbre et autre nénuphar, certes totalement naturelle mais impossible à pêcher. Le pont de la vrière, ou la hauteur de l'eau n'est pas roi, aucun spot pour pêcher normalement. Il serait temps de penser à l'alvinage de se secteur pour en faire un produit phare de la pêche au carnassier no-kill	Les niveaux d'étiage sévères compliquent effectivement la pêche. Nous proposons de vous rencontrer sur le site pour voir ce qu'on peut faire....Nous recherchons des bénévoles dans ce secteur...
25-nov	Depuis quelques temps on nous raconte ici et là qu'il y a des Etang privée de la gaule nantaise mais qui n'est pas ouvert à tous les membres. Pourrait on connaître la liste de ces Etang ainsi que la réglementation d'accès. Je pense par exemple à l'étang privée à TREILLIERES dans les lacets du pont du gué qui est visiblement un étang de la gaule nantaise mais ouvert seulement pour une certaine catégorie de membre.	Tous les étang de la Gaule Nantaises sont réciprocitaires. Celui de Tréillières l'est aussi, sa seule particularité est qu'il est réservé à la pêche à la mouche.

déc-17

DATE	QUESTIONS	REPONSES
10-déc	Où peut-on pêcher (au coup) en Loire à proximité de Nantes	si votre question porte sur la réglementation la réponse est partout, avec une carte de pêche bien sur! Si votre question est plus axée postes de pêche au coup, là c'est plus compliqué....compte tenu du marnage important de la Loire Il vous faut choisir les amonts et les moments d'étales où le courant est moins fort
28-déc	Dans les échos, et sauf erreur grossière de ma part, je ne trouve pas ce qui est prévu ni les dates de fermeture pour alevinage à la FILEE aux SORINIERES. Pouvez-vous m'informer. Mon petit-fil de 7 ans adore ce site quand il vient me voir!.. Y'aura-t-il en 2018 le lâcher de truites surdensitaires pour l'ouverture?	normal....nous n'avons pas encore les dates des pisciculteurs qui sont en retard cette année. Dès que nous les aurons, elles seront mises en ligne sur le site internet En ce qui concerne les lâchers de truites, la programmation 2018 est en cours; pas de souci...
28-déc	je suis détenteur d'une carte de pêche depuis plusieurs années à la société de La Gaule Nantaise, j'aurais voulu savoir si il fallait que je verse un supplément sur le prix de la carte interfédérale pour avoir au moins un étui pour la ramasser, j'estime que pour le prix de 96euros j'aurais au moins l'étui !!!! Cela dit sa fait 3 années consécutives que le vendeur me dit on à pas d'étui, pourriez vous au me faire ce geste de gratuité si c'est pas trop demandé à la société, je voudrais pas vous mettre dans l'embarras ;). J'espère vivement de vous allez répondre à mes attentes	pas de souci on va vous fournir une pochette, bien évidemment gratuitement notre responsable cartes est actuellement absent; il reprendra contact avec vous mi janvier pour vous la procurer
30-déc	je me permets de vous écrire afin de savoir à parir de quand nous aurons l'autorisation de pêcher dans l'étang de la meveliere à bouaye. Et en second lieu étang pêcheur de carpe au coup, un empoisonnement de carpe est il prévu. La seconde partie de mon mail concerne les étang de type carpodrome, en Loire atlantique nous en avons un à la regrippiere c'est déjà pas mal mais est il possible d'en prévoir un second plus sur l'ouest de Nantes. En effet vous avez pu le constater la pêche de la carpe à la grande canne est à la mode et j'ai peur que notre seul carpodrome ne suffise plus.	Nous sommes en discussion avec la mairie de Bouaye pour définir un projet pour les 2 plans d'eau (voir nos propositions sur site internet gaule nantaise) Une décision sera prise en février quant à l'ouverture du plan d'eau amont. Nous nous orientons vers un plan d'eau labélisé familles et no kill Nous ne gérons pas tout le 44..... c'est la Fédération.... En ce qui concerne la Gaule Nantaise, nous avons été les premiers à ouvrir un carpodrome effectivement pour répondre à la demande croissante. Nous avons à l'étude un deuxième projet à la Gournerie, les conventions venant d'être signées Vous pouvez contacter notre "collectif carpes" pour plus de renseignements J HERMANT, 06 78 88 99 65 Il existe un autre carpodrome en 44 l'étang amont des Hubertières à Moisdon la Rivière, géré par l'AAPPMA la Brème du Don